

Forum de rentrée 2025 - Atelier « Pauvretés invisibles, réponses visibles ? »

Intervenants : Jérôme Alemany, Vice-président du Département de Loire-Atlantique, chargé de l'action sociale de proximité, de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, François Prochasson, Conseiller municipal, Vice-président de Nantes Métropole délégué au droit au logement et au logement social

Introduction : derrière les chiffres, des vies invisibles

L'atelier s'est ouvert sur une réflexion essentielle : derrière les statistiques de la pauvreté se cachent des réalités humaines souvent ignorées. Travailleurs pauvres, aidants épuisés, jeunes en rupture scolaire, femmes isolées ou sans-abri... autant de situations qui échappent aux radars des politiques publiques classiques. L'objectif de cette rencontre était de mettre en lumière ces formes de pauvreté invisibles et de questionner notre capacité collective à y répondre de manière digne, durable et inclusive.

Définir la pauvreté : une privation multidimensionnelle

Selon l'INSEE, le seuil de pauvreté est fixé à 60 % du revenu médian. En France, cela représente environ 10 millions de personnes, soit 15 % de la population. Être pauvre, c'est souvent être privé : de logement, de mobilité, de loisirs, de confort matériel, mais aussi de dignité. Cela peut se traduire par l'impossibilité de remplacer des meubles usés, de régler ses factures, de partir en vacances, ou même de consommer un repas protéiné tous les deux jours.

La pauvreté ne se limite pas à l'absence de ressources : elle touche aussi à l'exclusion sociale, à la précarité énergétique, à l'isolement territorial et à la perte de repères. Elle peut aller jusqu'à la misère, comme celle vécue par les personnes sans domicile ou habitant les bidonvilles. On en recense une soixantaine sur la métropole nantaise, où vivent des familles dans des conditions extrêmement précaires, parfois malgré un revenu mensuel de 3 000 €, comme l'a illustré le cas d'un couple rom.

Les nouvelles figures de la pauvreté

Les intervenants ont dressé un panorama des publics les plus touchés par les formes contemporaines de pauvreté :

- Les familles monoparentales, souvent dirigées par des femmes
- Les jeunes, pour lesquels il n'existe pas de dispositif national d'accompagnement spécifique

- Les migrants, confrontés à des barrières linguistiques, administratives et professionnelles
- Les travailleurs pauvres, dont 25 % des allocataires du RSA exercent une activité professionnelle, sans pour autant sortir de la pauvreté
- Les personnes vivant dans des véhicules (camping-cars, voitures), faute de logement
- Les femmes sans-abri, qui représentent 25 % des personnes à la rue

Le paradoxe est frappant : alors que le chômage diminue, la pauvreté augmente. Cela interroge sur la rémunération du travail, la répartition des richesses, et l'efficacité des politiques sociales.

L'isolement territorial : une pauvreté moins visible mais bien réelle

Dans le nord du département, la pauvreté est dissimulée : précarité énergétique, logements insalubres, éloignement des services publics. L'association Droit au logement a récemment signalé 85 enfants vivant à la rue en Loire-Atlantique. Pourtant, les maraudes de l'État affirment ne pas les voir. Ce décalage entre les constats de terrain et les réponses institutionnelles illustre la difficulté à repérer les invisibles.

La Loire-Atlantique est, avec la Seine-Saint-Denis, l'un des départements les plus concernés par les bidonvilles. Ces lieux accueillent désormais une deuxième génération, ce qui pose la question de l'intégration et de l'avenir de ces enfants. Le Département, en partenariat avec l'ATEDEC, accompagne 300 jeunes dans leur parcours de formation et d'insertion.

Quelles réponses pour lutter contre les pauvretés ?

Plusieurs pistes ont été évoquées pour construire des réponses concrètes et durables :

- Une meilleure répartition des richesses, à travers des politiques fiscales et sociales plus équitables
- Le logement social, levier fondamental d'insertion : il permet de stabiliser les parcours de vie et d'accéder à l'emploi
- L'accompagnement des habitants des bidonvilles, avec des dispositifs adaptés et respectueux de leur dignité
- Le Revenu jeunes, porté par le Département : une aide financière de 500 € maximum, versée pendant 3 mois renouvelables, sous conditions de ressources
- Un revenu universel pour les jeunes en difficulté, à envisager au niveau national
- Une approche transversale, en commençant par le logement (programme « Logement d'abord »)

- L'accès à une alimentation saine, via des politiques de tarification solidaire dans la restauration collective

Conclusion : Voir, écouter, agir

Cet atelier a permis de rappeler que la pauvreté ne se résume pas à un chiffre. Elle est plurielle, souvent silencieuse, et nécessite des réponses locales, humaines et innovantes. Il est urgent de voir ceux qu'on ne voit pas, d'écouter ceux qu'on n'entend plus, et de construire ensemble une société plus juste.